Coulombs en Valvis

Bulletin municipal - Octobre 2020

ENSEMBLE POUR VOUS



Votre Mairie

Mairie de Coulombs en Valois

2 rue de l'Église 77840 Coulombs en Valois Tel : 01 64 35 60 23

Site internet : www.coulombs-en-valois.fr
Mail : mairiedecoulombsenvalois@gmail.com

OUVERTURE AU PUBLIC:

LUNDI : 8h30 à 13 h MERCREDI : 9h à 12h VENDREDI : 13h30 à 19 h

SAMEDI UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

l'accueil téléphonique est assuré tous les jours.

Depuis le 15 juin, nous avons le plaisir de travailler avec Marie-Pierre RICHARD notre nouvelle responsable administrative

Sommaire

PAGE 2

Sommaire

PAGE 3

Le mot du Maire

PAGE 4 et 5

Travaux effectués : Avant/aprés

PAGE 6

Nos commerces

PAGE 7

Nos artisans et entreprises

PAGE 8 à 10

Les associations

PAGE 11

Informations

PAGE 12

Vivre avec nos animaux

PAGE 13

Vivre ensemble

PAGE 14

Vie Municipale

PAGE 15

Entretien et Balayage

PAGE 16

Espaces déchets verts

PAGE 17

Consignes Sanitaires

► PAGE 18 et 19

Informations Déchetterie d'oquerre

PAGE 20

Etat civil

PAGE 21 à 23

Infos pratiques

PAGE 24

Numéros utiles

Ze mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme vous le savez le conseil municipal a été renouvelé dans sa totalité suivant les élections municipales du 15 Mars 2020 et la passation a eu lieu le 23 mai 2020 à la fin d'une période de confinement de 2 mois.

Cettte épidémie de COVID 19 a provoqué des bouleversements dans tous les domaines et nous a notamment empêché de communiquer avec vous d'une manière habituelle.

La passation avec l'ancienne équipe et notre prise en main des affaires courantes de la Mairie n'ont pas été habituelles non plus.

Vous pouvez donc vous demander ce que nous avons fait depuis, mais que font-ils?

Nous allons vous donner un aperçu de nos actions depuis le printemps, vous trouverez dans ce journal un récapitulatif de certaines tâches, qui ont dû être faites, dans l'urgence, et comme les meilleurs commentaires ne remplacent pas des images, vous trouverez quelques photos dans la rubrique avant-après que vous nous laissons apprécier.

Malgré tout, nous ouvrons le dépôt pour les déchets verts le 12 Septembre 2020 selon notre programme d'élection.

Je tiens à remercier les artisans qui se sont mobilisés et les membres de mon équipe impliqués dans l'exécution de ces travaux d'urgence et particulièrement André Bonnard et Bernard Menu.

Nous restons à votre service. Continuez de prendre les précautions nécessaires contre le COVID 19.

Bien à vous,

Catherine Boudot

Votre Maire

Avant | Après

Ce qui a été fait

PLACE DE LA MAIRIE:

Les candélabres (1) qui penchaient et menaçaient de tomber, ont été réparés.

La rampe pour monter à la mairie qui était mangée par la rouille a été remplacée en partie.

La chaîne et le poteau qui interdisent l'accés à la pelouse ont été remis en place.

Réfection du trou béant du toit du coffret électrique (2)

NETTOYAGE **DU TERRAIN** pour accueillir des déchets verts (4) (camions de terre, gravats, branches) tout a été enlevé.

MISE EN PLACE EN URGENCE DU PLAN COVID-19 pour la réouverture de l'école en juin, avec marquage au sol, commande de produits spécifiques, en collaboration avec l'équipe enseignante.

SALLE DES FÊTES:

Inspection par le SDIS le 24 juillet 2020, (inspection régulière tous les 5 ans), résultat de cette inspection : Avis défavorable! Suite à des remises aux normes et travaux non effectués depuis le dernier rapport de 2014! et documents non transmis depuis 1987!

En prévision de l'examen du dossier par la commission de sécurité de la préfecture le 27 août 2020 et suite au rapport du SDIS, nous avons eu moins d'un mois pour remettre au maximum en conformité et éviter la fermeture de la salle :

Remise en conformité électrique, contrôle par VERITAS, mise à jour du plan d'évacuation obsolète, création d'un nouveau règlement de la location pour la salle, installation de portes coupe-feu et de groom (en cours), fermeture du passe-plat (3), suppression des cloisons non coupe-feu, remplacement de la hotte hors service (en cours).

..... tout cela pour un montant de 12 000 €

NOUS ATTENDONS LA RÉPONSE DÉFINITIVE DE LA PRÉFECTURE.



Voici quelques photos de travaux effectués

L'équipe municipale :

Remercie les employés communaux pour leur investissement dans la commune, ils ont fait un très bon nettoyage, ainsi qu'une remise en état générale.



Nettoyage entrée de Bremoiselle



Bouchage d'un



Réfection de la chaussée



Nettoyage et protection du lavoir de la route de Crouy



Création d'un espace de déchets



Remise en état du terrain de pétanque



Tableaux donnés par Bernard Menu pour l'école maternelle



Traçage pour les enfants dans la cour de l'école



Création d'une place PMR devant la salle des fêtes

Etat de l'atelier à notre arrivée









Mos Commerces

Benoit et Aurélie vous accueillent au Restaurant

« Aux rendez-vous »



du lundi au vendredi de 8h30 à 20h30 samedi de 9h à 13h en bar/tabac

du lundi au vendredi pour le restaurant

pizzas à emporter le vendredi soir



Privatisation de la salle pour vos évènements privés/soirées à thèmes.



38 grande rue 77840 Coulombs-en-Valois 01 64 35 60 00

06 44 26 97 98

Mail: auxrendezvous@gmail.com



Christelle vous accueille à l'épicerie

« Le panier Valois »

du lundi, mardi, mercredi vendredi, samedi, dimanche de 8h30 à 13h /16h à 20h et le jeudi de 8h30 à 13h

> 5 rue de la pissotte, 77840 coulombs en valois 01 64 33 59 82

relais pickup, DPD, colissimo,chronopost

















pain, viennoiserie et gâteaux sur commande



Point gaz



Nos artisans et entreprises



* I MEDIA INFORMATIQUE

58D Grande Rue 77840 Coulombs en Valois 06 75 92 30 00

Mail: www.imedia-info.com



* SOCIETE DERETEC

(reprographiste communication visuelle cartes de visite, flyers panneaux publicitaires...)

58C Grande Rue 77840 Coulombs en Valois 09 50 27 05 67

Mail:contact@deretec.fr

* **DENIS LAROCHE** (maconnerie)

7 ,Sente Montrollet Vaux 77840 Coulombs en Valois 01 64 35 64 82 06 85 05 01 20

* LEPREUX FRANCK (maconnerie)

44, Grande Rue 77840 Coulombs en Valois 01 60 01 06 45 Mail:

* SARL GOBLET (maçonnerie)

13C, Rue des Ménétriers 77840 Coulombs en Valois 06 13 56 81 19 01 64 33 67 25

Mail: sarlgobletmaconnerie@gmail.com



* ARBROTECK (création et entretiens des jardins particuliers et entreprises) 2, route de Boyenval

77840 Coulombs en Valois 06 08 31 41 12



* TAXI Jean-Claude : 06 07 99 47 58

* TAXI laurence 06 89 62 19 41 Grande rue

77840 Coulombs en Valois

Si vous voulez vous faire connaître comme artisan et entreprise établi sur coulombs, vous pouvez nous envoyer un mail: mairiedecoulombsenvalois@gmail.com

Zes Associations

L'empreinte du temps:

L'EMPREINTE DU TEMPS





JOURNEE COUSCOUS

Le samedi 29 février, 90 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour participer à la journée couscous proposé par Bernard Menu président de l'association. Un apéritif animé par monsieur Guy Taquoi qui tout au long de cette journée nous fascinera avec des tours de magie.

Après l'apéritif quelques pas de danse musique et chansons assurées par Bernard Vencen et Sarah. Une belle journée ou les participants ont laissé libre cours à leur appétit de









Merci aux participants en espérant vous revoir l'année prochaine pour un nouveau thème.

Cette année nous avons dû annuler toutes nos manifestations à cause du corona virus, nous espérons que pour 2021 nos activités pourront reprendre et que vous serez nombreux à nous suivre. Les dates vous seront communiquées dans le prochain journal

DES NOUVELLES DES ASSOCIATIONS





MAIN DANS LA MAIN

À l'occasion de la Saint-Valentin le club a proposé, le 15 février 2020, à ses adhérents et amis un **repas dansant** animé par Bernard Vancen. Les convives ont apprécié le repas et ont beaucoup dansé, entraînés par les airs de Bernard à l'accordéon. En fin de soirée chacun est rentré chez lui ravi d'avoir passé une bonne journée.

Les réunions du jeudi après-mildi réunissent en moyenne 22 personnes. La première partie de la réunion est consacrée aux divers jeux de société, puis vient le goûter, et le loto clôture le tout.

De janvier à mi-mars les réunions ont eu lieu, mais les consignes de protection sanitaire les ont interrompues .

L'EMPREINTE DU TEMPS

L'association a organisé le 29 février une couscous partie les membres ont tout mis en œuvre pour faire de cette journée une réussite. Ce fut un grand succès, les 90 convives réunis autour d'un couscous ont fait honneur à la cuisine, et quand à l'ambiance, là encore les participants ont laissé libre cours à leur appétit de fête.

Bernard VANCEN musicien et organisateur de spectacles, et Guy TAQOI, membre de l'Association, ont su entraîner les couples sur la piste, les faire chanter et danser.

Une joumée inoubliable

LE COMITÉ DES FÊTES

Le dimanche 23 février plus d'une vingtaine d'enfants accompagnés de leurs parents étaient réunis dans la salle des fêtes pour participer au loto qui leur est réservé. Pour la modique somme de 16, 3 cartons sont attribués à chacun des participants.

L'après-midi commence par le tirage des 5 parties, de deux quines et un carton plein, dotées de beaux lots. Vient ensuite le goûter constitué d'une boisson et des crêpes, confectionnées par Geneviève, toujours appréciées.

De janvier à mi-mars les mercredis après-midi des ateliers de loisirs créatifs étaient animés par Élodye et Sylvie,

Le confinement a mis fin à ces activités.

Ces trois associations ont organisé les activités décrites ci-dessus. Mais le confinement décrèté en mars 2020 les a amené à suspendre leurs calendriers.

En janvier chacune a convoqué son **Assemblée générale**. Les comptes--rendus, les bilans financiers et les bilans des activités de l'année 2019 ont été déposés à la Mairie conformément aux statuts. Les calendriers ont été communiques à la mairie pour acceptation.

Le confinement et les mesures de précaution dues aux risques de contagion ont amenés les associations à suspendre momentanément leurs activités.

Dès que les conditions le permettront elles reprendront leurs activités.

Gérard Herbelin secrétaire du Comité des Fêtes, secrétaire de Main dans la Main, secrétaire de l'Empreinte du Temps

Tennis:

L'association du club de tennis de notre commune a changé de président Monsieur CADEC Jean Paul laisse la place à Monsieur FLOUEST Laurent après neuf années de gestion du club

Renseignement au 06 79 41 05 12 mail : laurent.flouest@yahoo.fr Inscription 2020/2021





Les P'tits Coul en Bien:

Les p'tits Coul en Bien se réveillent! Malgré le contexte sanitaire, nous espérons pouvoir vous proposer à vous et vos enfants, des activités et manisfestations tout au long de l'année dans la joie et la bonne humeur...

N'hésitez pas à nous suivre sur notre groupe Facebook : « les P'tits Coul en Bien »

Distribution de Masques pendant le confinement :

L'association l'Empreinte du Temps a financé durant cette pénible période de confinement environ 250 masques pour les habitants . Merci à madame Lacoste tapissier décorateur de la société « STORE ATHENA » à Montreuil aux Lions, habitante de Vaux sous Coulombs et sa famille, qui a rassemblé des bénévoles, prêté ses locaux et ses machines à coudre. Elle a recruté par le biais de facebook du personnel bénévole, comme Maud Barbedette de Coulombs en Valois, pour fournir les hôpitaux de la région en blouses et accessoires.

Merci aux conseillers qui se sont mobilisés pour la distribution et qui se sont enquis de la santé des personnes fragiles de Coulombs en Valois.

Merci à madame Noël Marcelle de Certigny qui a contribué aussi à la confection de masques pour Certigny/Crotigny.

Merci au Comité des Fêtes qui a financé environ 100 masques.

La nouvelle équipe a transmis des questionnaires aux personnes fragiles, à risque, de la commune pour pouvoir les joindre quand il y a canicule, Covid ou autre, afin de pouvoir s'enquérir de leur santé et besoins.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Informations

Les anciens à partir de 67 ans recevront un colis de Noël. Se faire connaître en mairie avant le 15 Novembre 2020 si vous êtes nouveau résidant. Une information vous sera envoyée pour les conditions de retrait





Pour Noël distribution de jouets et de friandises pour les enfants de la naissance à 10 ans. Les nouveaux arrivants doivent se faire connaître avant le 15 Octobre 2020. Cette année pas de spectacle par mesure de sécurité par rapport au covid.

Une information vous sera transmise pour le retrait.

Recensement militaire

Tout jeune français doit faire la démarche de se recenser auprès de la mairie de son domicile. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ce document sert pour le permis de conduire, examens, concours administratifs. Le jeune concerné doit se faire recenser dans le premier trimestre de ses 16 ans.

LES BONS GESTES:

- Je sors mes poubelles la veille au soir du jour de ramassage et je les rentre rapidement pour ne pas les laisser sur la voie publique.
- Je dépose le verre dans les containers mis à disposition et non pas devant ou à côté de la station d'épuration.
- Si je suis dehors je me sers des poubelles mises à ma disposition à différents endroits dans la commune.
- Si je promène mon chien, je le tiens en laisse, je ne laisse pas faire pipi le long du mobilier urbain ou des poteaux et je ramasse ses déjections.
- Je ne roule pas trop vite, que je sois avec une voiture, une moto, un camion ou bien même un engin agricole.



Il n'y a plus de prêt des chapiteaux (tentes) car ils ne répondent pas aux normes de sécurité exigées vu leur catégorie.

Défibrilateur:

Il est hors service faute d'entretien.

Nous faisons le nécessaire au plus tôt.

Vivre avec nos animaux



Divagation des animaux

La divagation des chiens errants sur la commune peut présenter un danger immédiat pour la santé des personnes, cette divagation est interdite.

Tout animal errant sur la commune pourra être emmené à la fourrière, par les services compétents aux frais du propriétaire. Tout chien trouvé en divagation pourra faire l'objet d'une demande d'évaluation comportementale si celà est jugé utile auprès d'un vétérinaire inscrit sur la liste départementale de la D.D.S.V et celà au frais du propriétaire.

Les frais liés aux interventions du vétérinaire payés par la mairie seront refacturés au propriétaire de l'animal par l'envoi d'un titre recette valant avis des sommes à payer.

Pour la santé de votre chat , pour éviter une invasion de chats errants stérilisez votre animal.

Haite à la prolifération des chats...



Excréments sur la chaussée

Ramasser les excréments de vos animaux , est une règle élémentaire de savoir vivre, un devoir de citoyen.

Ramasser ce n'est pas s'abaisser. C'est une preuve de civisme, un geste simple.

Nous comptons sur votre civisme pour garder notre village propre

JUSTE UNE QUESTION D'ÉDUCATION ...



Aboiement des chiens :

Ne laissez pas vos chiens aboyer le jour et encore moins la nuit. Les bruits étant amplifiés.

L'article R1336-5 du code de la santé publique définie la nuisance sonore : « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité ».

Cette législation s'applique 24h/24h; Cette amende peut s'élever jusqu'à 450€ si le procés verbal établit par la police est transmis au procureur de la république.

Il est du devoir de chaque propriétaire d'un animal de faire en sorte qu'il n'y ait pas de nuisance sonore .



Ze vivre ensemble

Terrains en friche

Chaque propriétaire se doit de nettoyer son terrain qu'il soit bâti ou non et pas seulement une fois par an.

Le règlement sanitaire départemental indique que « terrains, jardins.... » doivent être entretenus de façon à maintenir l'hygiène et la salubrité des habitations. Après un courrier en recommandé sans réponse la commune peut effectuer le nettoyage du terrain au frais du propriétaire.





Déchets sauvages

Oui !! il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue.

De même il est interdit de déposer ses déchets sur la voie publique sans se conformer aux règles de la collecte de déchets définie par la mairie.

Réunions entre jeunes

Nous demandons aux jeunes de notre commune qui se réunissent le soir, de faire attention aux **nuisances sonores** et **aux incivilités** envers nos concitoyens.



Petits rappels de la vie municipale



Tous les feux sont interdits, le brûlage des végétaux, et seulement des végétaux est toléré du 16 octobre au 30 mars pour des motifs de sécurité et de tranquillité publique nous rappelons que les feux de jardins sont réglementés. Les émissions de fumées ne doivent pas gêner le voisinage.

Merci de respecter les dates et les heures autorisées.

De 7 h à 11 h et 15 h à 18 h

INTERDIT dimanche et jours fériés et du 31 mars au 15 octobre



Eclairage public

Pour signaler une panne notez le numéro inscrit sur le poteau ainsi que son emplacement et transmettez ces renseignements au secrétariat de la mairie ou à l'équipe municipale.



Vitesse excessive

Merci de respecter la limitation de vitesse dans la commune et dans ses hameaux, quel que soit votre véhicule.

Pensez aux enfants



Entretien et balayage du trottoir

Balayage

Dans toutes les rues ou voies, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer régulièrement, depuis leur limite de propriété jusqu'au caniveau, le devant et les côtés de leurs logements, qu'il y ait ou non des trottoirs.



En cas d'accident, les propriétaires ou locataires peuvent être tenus pour responsables.



L'Entretien des trottoirs

En cas de chute de neige, les riverains sont tenus de dégager les trottoirs ou la chaussée et de sabler ou saler les plaques de verglas.

Elagage



Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques ni entraver les panneaux de signalisation

Respecter les distances minimum de plantation : à 2 m de la limite de la propriété si l'arbre ou l'arbuste mesure plus de 2 m et à 0,50 m si la hauteur est inférieure à 2 mètres.



15

14

Ouverture d'un espace déchets verts

L'espace communal pour dépôts de déchets verts est ouvert depuis le samedi 12 Septembre 2020.

Cet espace se trouve rue des meuniers (à côté du dépôt de verres) à Coulombs en Valois. Vous pourrez y déposer les tontes de gazons et les branchages de 5cm de diamètre maximum, de manière organisée.

Le dépôt de déchets verts sera ouvert tous les samedis de 9h à 12h du 1er Mars au 31 Octobre.

Mairie de Coulombs-en-Valois Carte pour dépôts de déchets verts Tontes gazons; Branchages diamètre Ø 5 mm mari Pour toutes informations: Mairie: 01 64 35 60 23

Une carte nominative est disponible en mairie pour les personnes qui n'ont pas encore fait la demande.

Elle donne droit à 12 passages dans la saison d'ouverture. (Sur le flyer distribué l'impression d'écriture était trop petite et il manquait l'adresse du dépôt vert, veuillez nous en excuser.)



Autre information:

Implantation d'un méthaniseur « agricole » sur le territoire communal :

Nous partageons quelques informations dont nous avons connaissance :

Le méthaniseur de Messieurs Cossut et Duwer (SAS BIONERGIE DE L'OURCQ) sort de terre; la demande de permis de construire a été faite sous le mandat de M.Cossut, il devrait être en service en 2021.

La réalisation de cette unité de méthanisation permettra la production de gaz. Le méthaniseur sera alimenté par 10 850 tonnes/an de produits végétaux : ensilage de CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique), de cultures énergétiques uniquement en cas de problème climatique sur les CIVE et de sous-produits végétaux d'industries agro-alimentaires.

Le gaz sera vendu par Bioénergie de l'Ourcq à GRDF et introduit dans la canalisation gaz à proximité.

L'épandage des digestats liquides (4,56 tonnes/an d'azote total, 10 000m3/an) se fera sur 630 hectares. Les épandages s'effectueront sur 2 périodes : février/mars et juillet/août.

Création et exploitation d'un captage d'eau souterraine dans la nappe phréatique pour alimenter en eau le méthaniseur (nettoyage et eau de process) ; Le forage sera exploité toute l'année : 6m3/h ; Volume annuel prélevé : 2 000M3/an.

Consignes sanitaire





COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



ie laver régulièrement les mains ou utiliser une solution



Tousser ou éternuer dans son coude



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Eviter de se toucher le visage



une distance d'au moins un mètre avec les autres



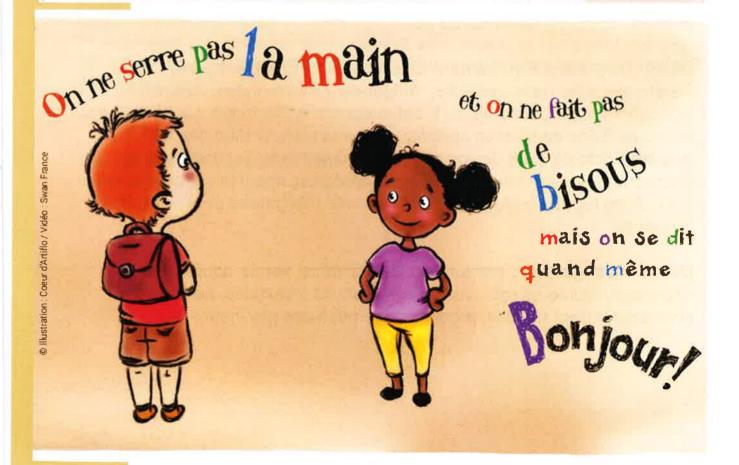
la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée







Dechetterie d'Ocquerre

ZA Le Fond de Grand Champs - Tél: 01 60 44 40 03

Encombrants incinérables : plastique (bancs, chaises,...), bois (inférieur à 1 mètre), petits meubles, moquette, papier peint, polystyrène,

Encombrants non incinérables : placo-plâtre, bois (supérieur à 1 mètre), grosses branches, souches d'arbre, poutres, carrelages, portes, fenêtres, canapés, matelas, équipements sanitaires,

Cartons: gros cartons d'emballages complètement vidés de toutes cales,

Gravats: Blocs de béton, pierres, briques, tuiles, parpaings, ardoises, terre, poteries, bitume,

Déchets verts: petites branches, feuilles, tontes, tailles,

Ferrailles: aluminium, cuivre, fonte, bicyclettes,

Autres: huile de vidange, radiographies, batteries automobiles,

Vêtements/chaussures: vêtements, chaussures, rideaux, couvertures, oreillers, couettes, sacs, ceintures,

DEEE (Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques): Gros électro-ménager (lave-vaisselle, réfrigérateur, micro-ondes, cuisinière), vidéo (écrans), ordinateurs, hi-fi, petits appareils électrique. La déchèterie est dotée d'une installation spécifique pour la récupération des DEEE par la filière Ecologic. Lors de vos achats d'équipements électroniques ou électriques vous contribuez à l'élimination de ces appareils et bénéficiez donc d'une reprise gratuite en point de vente (obligatoire pour votre distributeur).

Déchets dangereux : peintures, colle, solvants, vernis, liquide de dégivrage, liquide de refroidissement, produits insectides, nettoyant cheminée, alcool à brûler, produits d'entretien des piscines...

Horaires:

*LUNDI:

10h à 12h et 14h à 18 h

*MARDI:

9h à 12h

14h à 18h

*MERCREDI:

10h à 12h et 14h à 18 h

*JEUDI:

*VENDREDI:

10h à 12h et 14h à 18h

*SAMEDI: *DIMANCHE: 9h à 12h et 14h à 18h 9h à 12h

Fermeture à 17h en hiver

*ASSOMPTION les horaires peuvent être modifiés

Jours de fermetures :

1er janvier ,1 er mai ,25 décembre

Demandez votre carte d'accès en ligne https://www.smitom-nord77.fr/formulaire-de-demande-de-carte-2/

Afin de gagner du temps, il vous est possible d'effectuer votre demande de carte d'accès en ligne. Avant de commencer, pensez à scanner les pièces qui vous seront demandées durant la procédure :

- Les pièces d'identité des personnes autorisées à utiliser la carte (3 au maximum),
- La première page de la dernière taxe d'habitation réglée par le demandeur de la carte faisant mention du n° fiscal,

Et uniquement, si suite à votre déménagement, votre adresse ne correspond plus à celle figurant sur votre taxe d'habitation : un justificatif de domicile de moins d'un an à votre adresse actuelle.

Ramassage déchets encombrants :

A eu lieu le Jeudi 1 er Octobe 2020

(merci de ramasser ce qui n'aura pas été pris)

Etat Civil



MARIAGE:

Pas de Mariage



NAISSANCE:

DELAPORTE Maëlyne née le : 13 janvier 2020

MAHMANI Jad née le : 27 Février 2020 LAMBERT Alysée née le : 15 Avril 2020 LEMOINE Camille née le : 11 Juin 2020 DEVISMES Evan né le : 4 Juillet 2020

RAMY Maylia Lise-Marie née le : 5 septembre

2020

Félicitations aux nouveaux parents



DÉCÈS:

Monsieur PLOTTET Jean-Pierre le 3 juillet 2020 Monsieur DOS SANTOS DE SA Joao Manuel le 29 septembre 2020

Avec nos condoléances

Infos Pratiques 2e Médical

Maison de santé pluridisciplinaire :

10 Avenue de Coulombs à Crouy sur Ourcq 77840

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h à 15h 01 60 23 23 16

Infirmières :

LEGRAND Anita LOOSVELDT Anne -Claire BOTRAN Aline MARECHAL Cindy

Orthophoniste:

BOUQUET Julie (tapez 7)

Sage-femme/gynécologue :

BODROS Loyse

Psychologue:

TARGET Laeticia

Osthéopathe:

VAN MOORLEGHEM Thibaud 06 26 02 87 88

Audioprothésistes :

GALMICHE Jessy GAMET Benoit

kinésithérapeutes:

LERMINIAUX Olivier

Pédicure / podologue :

LIONNET Claire 06 85 83 58 35

Diététicienne/nutritionniste

HALIER Cécile 06 70 24 01 16

Psychomotricienne:

DOUCEMENT Caroline 06 16 45 89 97

Optitienne diplômée:

MARFELLA Cécile 06 63 70 19 93



Suite Médical

Pharmacies et quelques praticiens

Docteur Chio Guiseppe

5 rue du jeu d'arc 02810 Gandelu Tél : 03 23 83 06 86 RDV sur doctolib.fr

Docteur Manéa Madalina

Lizy sur ourcq Rdv sur doctolib

DentisteCalvo Ylann

14 place du marché 77840 Crouy sur Ourcq Tél: 01 64 36 00 86

Pharmacie Morgann Wehrel

2 rue Jean Jaurès 77440 Lizy sur Ourcq Tél: 01 60 01 70 22

PHARMACIE DE GARDE

https://monpharmacien-idf.fr

Docteur

Lutfi Khalaf Hamoud

75 bis avenue de Paris 02310 Montreuil Aux Lions Tél : 03 23 70 50 49

Docteur

Agnés Sonnette

Sur Rdv les jeudis et vendredis A la pyramide (Lizy sur Ourcq) Tél: 01 64 35 61 09

Pharmacie

Croquet Maillard

2 Place du marché 77840 Crouy sur Ourcq Tél: 01 64 35 61 09

Pharmacie

Forum Santé sur Canal

69 rue Jean Jaurès 77440 Lizy sur Ourcq Tél : 07 60 01 88 98



Numéro Utiles

00000	- 45	
SOS Médecins (Uniquement sur Rendez-vous) 35 Rue des Cordeliers Du lundi au vendredi de 20h à 00h00 Samedi : 12h00 à 00h00 Dimanche : 20h00 à 00h00	0825 33 36 15	SOS MÉDECINS
Urgence Dentaire	0892 23 11 28	+
Urgence Ophtalmologie	01 40 02 16 80 (24h/24h)	-
Hôpital quinze - vingts 24 rue de Charenton Paris 12éme	01 40 02 15 20	
Centre anti-poisons	01 40 05 48 48 (Paris)	2
Enfance maltraité	119	070 245 245 110
SOS femmes battues (Meaux)	01 60 09 27 99 ou 3919	\$ SOUIDMANTE
Drogue infos service	0800 23 13 13	DROGUES-INFO-SERVICE FIN
Sida info service	0800 840 800	X
Alcooliques anonymes	01 43 25 75 00 (24h/24h)	
Urgence vétérinaire	01 47 46 09 09	
Gendarmerie Lizy-sur-Ourcq Avenue du Général de Gaulle De 8h à 12h et de 14h à 19h	01 60 01 70 00	
Pompiers de Lizy-sur-Ourcq 22 route de Beauval	01 60 61 50 50	18
Hôpital de Meaux 6-8 rue Saint Fiacre 77100 Meaux	01 64 77 64 77	
Hôpital de Jossigny	01 61 10 61 10 (Urgences 24h/24h)	Н
Clinique privée Saint-Faron 1143 rue Charles de Gaulle 77100 Mareuil les Meaux	0826 20 77 27	
Hôpital de Coulommiers 4 rue Gabriel Péri 77120 Coulommiers	01 64 77 64 77	
Centre Hospitalier de Chateau - Thierry Route de Verdilly 2400 Château - Thierry	03 23 69 66 00 (Urgences)	

Numéro Utiles

Pompiers	18	18
Police	17	
Gendarmerie de Lizy sur Ourcq	01 60 01 70 10	
SAMU	15	S.A.M.U.
Appel d'Urgence Europe	112	Urgence (112
Mairie	01 64 35 60 23	
Hôpital de Meaux	01 64 35 38 38	7
Clinique Saint Faron	08 26 20 77 27	Clinique Saint Faton
Alcooliques Anonymes	01 64 09 40 02	Account Accounts
Drogue Info Service	08 00 23 13 13	DROGUES INFO SERVICE
Enfance et Partage	08 00 05 12 34	T P P P
Protection et assistance aux personnes âgées (AFPAP)	08 00 02 05 28	J.AFPAP
Sida Info Service	08 00 84 08 00	Sida Info Service
SOS Amitié	01 43 60 31 31	S.O.S Amitié
Violences Conjugales	01 40 33 80 60	510r
Assurance Maladie	36 46	L'Assurance Maladie
Allô Service Public	39 39	3939 Allo Service Public
La Poste	3631	LA POSTE

SAMU: 15

SAMU SOCIAL: 115 POLICE SECOURS: 17

POMPIER: 18

NUMERO UNIQUE D'APPEL URGENCE (Samu/Pompier/Police): 112

NUMERO D'URGENCE POUR PERSONNE SOURDE ET MALENTENDANTE : 114